

Anti-projet éolien du HUNGERBACH



Piste cyclable Voie Romaine

Madame, Monsieur,

En ce début d'année, permettez-nous de vous souhaiter une **bonne et heureuse année 2023**. Santé, réussite et bonheur pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers.

Un vœu plus particulier pour certains de nos élus afin qu'ils puissent retrouver la vraie valeur de la vie et ne soient plus aveuglés par un attrait financier dérisoire en permettant un saccage environnemental irréversible pour les générations à venir.

Que 2023 refasse de nos villages des localités prisées pour leur tranquillité, leur joie de vivre pour leur proximité immédiate avec la nature et ses bienfaits.

En attendant, la lutte continue

La trêve de Noël aura été de courte durée pour notre association.

Il est urgent de contrer ce projet d'éoliennes qu'une minorité veut nous imposer contre tout bon sens et à le faire avorter, alors qu'il est encore dans la phase de projet.

Dans sa première lettre d'information, le promoteur avait promis une transparence totale sur le projet. Des résultats d'études devaient être présentés, des scénarii d'implantation dévoilés depuis plusieurs mois, de nouveaux ateliers riverains organisés et le projet présenté au Préfet début 2023.

Pour toute communication, le promoteur nous a adressé mi-décembre, ce qu'il appelle, sa deuxième « lettre d'information ».

Que faut-il en retenir?

A parcourir le document, la première impression est qu'on n'y apprend pas grand-chose.

Mais en y regardant de plus près, il apparait qu'une fois de plus, les méthodes d'information employées n'ont d'autres buts que de noyer le poisson, de faire croire à une étude sérieuse tenant compte des contraintes humaines et environnementales.

Beaucoup de vent (ce qui pourrait être utile dans le contexte) mais pas au détriment de l'objectivité de la situation et du respect des habitants du territoire.

En vérité, le promoteur prend les riverains pour des imbéciles!

En analysant point par point chaque paragraphe, cette affirmation est rapidement confirmée. Nous vous aidons à en décrypter certaines parties:

La page de présentation:

Seule nouvelle, un des chefs de projet a changé!

Pour le reste, un baratin généraliste pouvant être appliqué à n'importe quel projet de parc éolien permet de jouer la montre. Toutes les affirmations concrètes annoncées lors de la première information sont à présent diluées dans le temps.



Autre mesure annoncée, les réflexions engagées lors des ateliers riverains. Nous reviendrons en page 3 sur ces ateliers riverains qui, contrairement à ce que laisse entendre le document, ne vont pas du tout dans le sens attendu par le promoteur, au point que les ateliers 2 et 3 prévus ont été annulés et seront remplacés par des permanences individuelles...

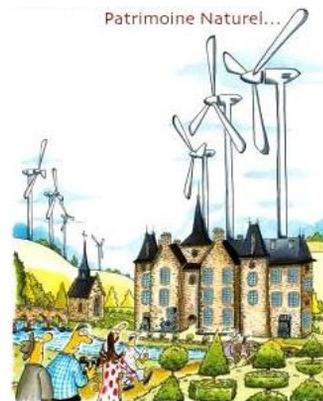
LES ETUDES PAYSAGERES

Extrait de l'info du promoteur:

Alternant coteaux, vallons et crêtes, les paysages du Hungerbach sont composés de lignes de force qui doivent être prises en compte. A ce titre, les experts du bureau d'étude estiment que **la zone de moindre impact paysager et de meilleure intégration du projet se situe sur une crête.**

Un baratin de plusieurs paragraphes pour en arriver à la conclusion que le parc éolien doit se situer sur la crête!

A croire que certains auraient pu imaginer que les éoliennes puissent être enterrées!!



L'astuce du jour:

Planter le mât de mesure (qui ne fait que 100m de haut) en retrait et en contrebas par rapport à la ligne de crête pour endormir la méfiance des riverains

La vérité est que les éoliennes géantes qu'on veut nous implanter sont 2 fois plus hautes!!!

Si les études paysagères évoquent l'absence de monuments historiques, d'éléments protégés au titre du code de l'environnement, de sites patrimoniaux remarquables, à aucun moment on évoque **LA PRESENCE DE 5 VILLAGES A 500 METRES DU SITE.**

LES 5000 HABITANTS VIVANT EN PERIPHERIE NE COMPTENT PAS!

On nous promet des photomontages et on les attend toujours!!

Depuis 6 mois, le scénario d'implantation devait être défini; on nous fait encore patienter quelques mois. Il est inutile de sortir de St. Cyr pour comprendre qu'une éolienne de 180 m de haut, implantée sur les hauteurs de la voie romaine à quelques centaines de mètres des habitations, constituera une impressionnante source de nuisance. Qu'elle soit décalée de 100 mètres vers l'Est ou l'Ouest ne changera rien au résultat!

La zone potentielle d'implantation est définie, les baux de location sont signés avec les propriétaires des terrains d'implantation **et on veut nous faire croire que rien n'est défini???**

Notre aide à la décision: ABANDONNEZ CE PROJET TOTALEMENT INADAPTE AU SITE

L'ETUDE ENVIRONNEMENTALE

Toujours rien au sujet des habitants, mais un soi-disant intérêt pour la faune.

Pas un mot sur les flux migratoires ou sur la richesse faunistique de cette vallée qui constitue le prolongement naturel des zones naturelles classées (ZNIEF), propice au développement de la faune tout au long de la vallée du Hungerbach.

Le milan royal est enfin évoqué.

A 10kms d'ici, sur le site de Woelfling, le Préfet a ordonné la mise à l'arrêt des éoliennes durant la journée en été car il est prouvé que les éoliennes sont une hécatombe pour cette espèce protégée.

Pour remédier à cet inconvénient, le promoteur prévoit de revoir l'alignement, l'espacement, le gabarit et la garde au sol des éoliennes pour limiter l'impact sur ces espèces.

RESTONS SERIEUX!!! Abandonnez ce projet totalement inadapté au site.

LES ETUDES ACOUSTIQUES

A priori, après plus d'un an de mesures, les résultats ne sont pas suffisants. Dont acte. Il manquerait des données de vent d'Est... Ce n'est pas comme si durant les nombreux beaux jours de printemps, nous n'avions pas eu de vent d'Est (Comme le disent les anciens: « Le vent du beau temps »

Attendons ces résultats!

En attendant, pour ceux qui auraient des doutes, demandez aux riverains de Cadenbronn!!



UNE DEMARCHE D'INFORMATION ET DE CONCERTATION

C'est sans doute la plus grosse insulte envers la population.

A l'origine du projet, au moins 3 ateliers riverains étaient prévus. Lors de la première session en juin 2022, 25 personnes étaient présentes, dont 4 élus des communes concernées. Sur les 25 personnes, certaines ont assisté aux réunions de Hundling et de Ippling, donc moins de 20 riverains!



Le peu de monde s'explique par le peu de communication réalisé. Seuls les riverains à « proximité immédiate » ont été invités: D'un côté de la route on est voisin immédiat, 5 mètres plus loin, on ne voit plus les éoliennes... Sans commentaire

En fait de concertation, il s'agissait de la présentation du projet avec des généralités standards, minimisant les impacts et laissant en suspens les questions posées.

Les organisateurs remercient les riverains présents (20 personnes sur 5000) pour leur engagement et leur participation: **les réunions étaient tellement constructives que les personnes présentes ont été à l'origine de la constitution de notre association de défense!**

Il n'y aura plus d'autres réunions! On nous promet des ateliers riverains et ils sont annulés

Engagement pris, puis renié. Il n'y aura pas de nouveaux ateliers riverains. Plutôt que d'affronter un grand nombre de personnes mécontentes, le promoteur a fait le choix de remplacer à l'avenir ces réunions par des permanences d'informations.

Il est en effet difficile de défendre un projet aussi absurde devant un public averti et de lancer des promesses irréalisables face à une assemblée réaliste.

Leur solution: Diviser pour mieux régner!

Les décideurs disent vouloir répondre aux besoins des riverains:

Nos besoins: laissez-nous vivre notre quiétude sans bruit, sans pollution visuelle, sans dégradation environnementale. Notre richesse c'est notre cadre de vie. C'est pour cela que nous avons fait le choix d'habiter la campagne! NOUS NE VOULONS PAS D'EOLIENNES!!!

LA DISTANCE PAR RAPPORT AUX HABITATIONS

Le promoteur nous explique que la distance de 500 mètres entre les éoliennes et les premières habitations vient du fait qu'en France, l'urbanisme est clairsemé.

Il nous explique aussi que l'implantation exacte n'est pas encore déterminée (alors que les baux sont signés avec les propriétaires de terrains!)

5000 habitants en périphérie immédiate vivent dans un habitat clairsemé???

LA DEVALUATION IMMOBILIERE

Le promoteur se base sur un rapport de l'ADEME pour expliquer que la dévaluation des habitations est quasi nulle au-delà de 5 kms et très faible à moins de 5 kms d'un parc éolien.

Ce que nos industriels ont oublié de préciser, c'est que l'étude de l'ADEME dit également que « pour les biens situés à proximité directe des éoliennes (entre 500 m et 2 kms de distance), la quantité de données disponibles est insuffisante pour statuer » ce qui signifie qu'au niveau national, peu de maisons sont situées à cette distance. Il faut savoir que **TOUTES LES MAISONS DE NOS COMMUNES sont situées à moins de 2 kms** de la zone projetée et que dans ce périmètre, les professionnels estiment la perte à 10%!

ET LES QUESTIONS SANS REPONSES. → OU EST LA TRANSPARENCE?

Ce que le promoteur se garde bien de préciser dans ses écrits alors que les questions ont été posées lors des ateliers riverains, attise les interrogations et les suspicions entre tous les acteurs engagés.

Combien touchent les communes?

Aucun chiffre similaire n'est annoncé. Des spéculations sont encore en cours!

Combien touchent les propriétaires des terrains?

- Ca dépend... Ce sont des actes privés donc, ne regardent personne.

- Et que penser des propriétaires à qui on a fait signer un bail il y a 2 ans, en ignorant ce qui allait se passer et qui ne peuvent plus revenir en arrière?

- Méthode employée par le promoteur (ou plutôt son représentant démarchant les propriétaires):

« Si vous ne signez pas, votre voisin se fera un plaisir de donner son accord! »

Peut-on appeler cela de l'arnaque?

EN CONCLUSION

A la vue de toutes ces informations, il est clair que le promoteur fait tout pour endormir la méfiance des riverains et limiter les réactions hostiles au projet

Les arguments avancés ne sont pas défendables.

Seul résultat concret:

Amener la discorde entre les habitants, les élus, les propriétaires et les exploitants de nos villages et entre nos villages.



Est-ce là le prix à payer pour la cupidité d'une minorité et le profit de gros industriels?

LES EOLIENNES SONT TOTALEMENT INAPPROPRIÉES A CE SITE

STOP A LA SATURATION

L'éolien terrestre soulève de plus en plus de réticences en France. Avec les Hauts de France, le Grand-Est constitue la région la plus équipée en éoliennes. Dans un rayon de 35 km autour de nos villages, pas moins de 102 éoliennes sont érigées du seul côté français! **CELA SUFFIT!**

UNE MOTIVATION ENVIRONNEMENTALE ILLUSOIRE

L'unique motivation pour développer les parcs éoliens est financière. Les investisseurs gagnent le gros lot, achètent le silence des propriétaires et décideurs au détriment d'une majorité de la population qui subit les conséquences. Aucun intérêt écologique. Une éolienne, de par sa production intermittente liée au vent, ne permettra jamais la fermeture d'une centrale thermique ou nucléaire.

BLAGUE OU INCONSCIENCE? - LU DANS LE REPUBLICAIN LORRAIN DU 19/11/2022

Le Maire d'un de nos villages déclarait: « *La Nature reste en dessous de l'éolienne, je ne vois pas le problème* »!

Comment ne pas être outré d'une telle déclaration lorsqu'on pense aux milliers de tonnes de béton et d'acier enterrés, aux kilomètres de câbles électriques enfouis reliant les éoliennes, aux centaines de mètres carrés de chemins et de plateformes imperméabilisées créées pour desservir les sites ???

C'EST ARRIVE IL Y A 3 SEMAINES: EOLIENNE EN FEU A 45 KMS D'ICI!

Dans la nuit du 28 au 29 décembre 2022, une éolienne détruite par le feu à Losheim am See, à 45 kms à vol d'oiseau de chez nous. L'incendie fut impossible à éteindre. Les pompiers assistent impuissants du sol, au jets de flammes et entendent de nombreuses explosions. Ils surveillent les projections d'étincelles et de débris sur plusieurs centaines de mètres, certains débris se consumant au sol.



Windrad in Losheim am See in Brand geraten

ALERTE A LA POLLUTION

L'incendie a pu générer des particules nocives répandues sur les cultures environnantes, sans parler des conséquences des grosses volutes de fumées noires observées lors de l'incendie.

La fibre de carbone en feu est hautement toxique. (CFK = fibre synthétique renforcé de fibre de carbone).

Une dissémination est possible sur un large périmètre à cause du vent

A priori, les terrains environnants pourraient être interdits à la culture dans un prochain temps

VOILA CE QUI POURRAIT ARRIVER A 500 METRES DE NOS HABITATIONS!!!

Et encore, nous n'étions pas en plein été de sécheresse!

REJOIGNEZ-NOUS DANS NOTRE COMBAT

Plus de 500 adhérents ont rejoint notre association. Pourquoi pas vous?

Contrairement aux promoteurs, nous vous informons concrètement, en rétablissant la vérité et en n'omettant pas certains points dérangeants.

Nous nous entourons d'associations spécialisées et compétentes pour défendre les vrais intérêts environnementaux. Nous n'achetons pas des études forcément favorables au donneur d'ordre, au pire non défavorables!

Suivez l'évolution du dossier sur notre site internet:

www.vasurlehungerbach.fr ou en scannant le QR Code

Suivez-nous sur Facebook:

Association « Vent d'alerte » contre le projet du Hungerbach

Contactez-nous par mail: vasurlehungerbach@gmail.com

